



## COMM1BA - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Comment appréhender l'actualité et transmettre une information de qualité ? Comment concevoir et mener des actions de communication adaptées à différents publics ? Sur quelles bases établir, par exemple, une campagne de sensibilisation à la sécurité routière ou un dispositif de médiation au sein d'une institution culturelle comme un musée ou un opéra ? Qu'est-ce qu'une communication de crise ? En quoi peut-elle aider une organisation à surmonter certaines difficultés ? Comment comprendre les nouveaux usages liés à l'essor de la culture numérique ? Quels sont les enjeux soulevés par le phénomène des Big Data ? Autant de questions, parmi d'autres, auxquelles la formation pluridisciplinaire offerte par le bachelier en information et communication aide à répondre.

Le bachelier en information et communication (COMM1BA) offre une formation pluridisciplinaire axée sur les savoirs et les savoirs-faire indispensables à la compréhension des processus de communication, de leurs contextes et de leurs contraintes. Le bachelier en information et communication vise à former des étudiant·es ouvert·es à l'évolution des sociétés contemporaines, polyvalent·es, qui maîtrisent des cadres disciplinaires pluriels, réflexif·ves par rapport à leurs pratiques.

Les connaissances et les outils théoriques et conceptuels développés dans le cadre du programme vous permettront de :

- **comprendre** les phénomènes d'information et de communication dans une approche longitudinale ;
- les **analyser** en contexte pour saisir toutes leurs caractéristiques et leurs interrelations notamment au moyen d'une ouverture sur les autres disciplines des sciences humaines ;
- **pouvoir agir** par la maîtrise d'outils d'analyse et une connaissance fine des modalités qui pèsent sur l'action.

Au terme du premier cycle, vous aurez acquis :

- des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble tant du point de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier de l'information ou de la communication auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles et analyser des processus de communication. Ne pas passer par cette phase de déconstruction avant d'apprendre un métier de l'information ou de la communication enfermerait l'étudiant·e dans l'application de pratiques professionnelles qu'il·elle ne serait pas capable de faire évoluer. La formation universitaire vise dès le bachelier à apprendre à l'étudiant·e à réinventer le métier qu'il·elle exercera dans le futur, en prenant en compte les enjeux de société qui se posent et se poseront ;
- des compétences en méthodologie de la recherche pour apprendre à analyser, expliquer, agir ;
- des compétences qui permettent d'analyser et de maîtriser des processus et des contextes de communication, les méthodes d'analyses des processus de communication ;
- des compétences en science politique ;
- des compétences en communication comme moyen d'expression orale et écrite ;
- un mode de réflexion éthique et citoyen.

Dans le souci de vous professionnaliser et de vous aider à construire vos premières expériences et votre cv, le programme vous donne aussi la possibilité de réaliser :

- un stage d'un mois au cours du bloc 3 (obligatoire) ;
- si vous le souhaitez, une première mobilité internationale auprès de l'une de nos universités partenaires (optionnel).

#### Votre profil

Pour entamer les études en information et communication, la curiosité, l'attention constante à l'actualité, l'ouverture d'esprit et la rigueur sont les qualités essentielles qui vous seront demandées.

Si vous êtes intéressé·e par la compréhension du monde contemporain et de ses enjeux, en particulier communicationnels mais qui traversent bien sûr les enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux, et si vous cherchez une formation qui vous donne des outils pour participer et agir sur le monde par le biais de la communication, les sciences de l'information et de la communication constituent une filière de formation susceptible de rencontrer vos intérêts et vos ambitions.

#### Votre futur job

Les diplômés en information et communication font carrière dans

- des fonctions de communication au sein d'organisations en tout genre (entreprises, institutions, associations, agences, etc.), aussi bien dans le monde marchand que non marchand (culture, société civile, institutions, etc.) ;
- le monde de la presse (écrite, radio, télé) ;
- le secteur du web ;
- le domaine des médias et de l'éducation aux médias.

#### Votre programme

Le bachelier vous offre :

- une formation interdisciplinaire dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- l'acquisition d'outils méthodologiques en sciences sociales ;



## COMM1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Le bachelier en information et communication à Mons offre une formation solide, plurielle et réflexive. Il permettra aux étudiants de comprendre des phénomènes humains et sociaux complexes à travers des connaissances pluridisciplinaires et de se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Master. Par la spécialisation en information et communication, l'étudiant développera **une capacité de mise à distance critique et les compétences requises pour contribuer aux enjeux contemporains de communication et au développement réfléchi des champs professionnels de la communication.**

Le bachelier en information et communication a pour objectif de former à la compréhension et à l'analyse des phénomènes de communication (médiatisation, développement des technologies de l'information et de la communication, enjeux culturels et politiques de la communication, usage du numérique, etc.). Il les approche dans une vision transversale et interdisciplinaire, en mobilisant des disciplines sœurs comme la science politique, la sociologie, l'anthropologie, etc. Il fournit les codes de compréhension de la manière dont nos sociétés s'organisent et sont gouvernées, ainsi qu'une connaissance des outils pour orienter l'avenir. Dans une visée de spécialisation disciplinaire, il initie à la dimension culturelle de la communication et aux problématiques organisationnelles en communication. Il initie également aux méthodes de recherche en communication et aux enjeux d'éthique en communication.

Pour y parvenir, le programme de bachelier en information et communication vous permet :

- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs des sciences humaines ;
- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs des sciences de l'information et de la communication ;

AAC2.5 Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relatives à sa discipline.  
AAC2.6 Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.

AAC3.1 Montrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés de sciences humaines (entre autres : philosophie, sociologie, psychologie, histoire, droit, communication, économie).

AAC3.2 Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3 Montrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans des disciplines qui ne sont pas centrales dans son orientation d'études.

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1 Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2 Pour 2 langues étrangères (anglais et néerlandais ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible. Pour l'anglais : (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence. Pour le néerlandais ou l'espagnol : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3 Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4 Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant son mode de communication en fonction de son interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC4.5 Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de développer ces compétences en effectuant un séjour d'un semestre dans une université hors Communauté française de Belgique.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1 Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2 Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3 Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en ayant identifié les domaines dans lesquels le bachelier souhaite s'insérer professionnellement.

#### **Plus spécifiquement, en tant que bachelier en information et communication :**

AAS1. Maîtriser et mobiliser de manière critique un socle de savoirs(théories, concepts, méthodes, outils, auteurs) en communication dans ses différentes disciplines de base (linguistique, sémiotique, sociologie, anthropologie, psychologie, ...) indispensables pour analyser des situations/problématiques de communication.

AAS1.1 Maîtriser de manière critique les principes (concepts méthodologiques et paradigmes) des théories du champ des sciences de l'information et de la communication et les mobiliser dans les processus d'analyse de la communication sociale et interpersonnelle.

AAS1.2 Maîtriser et mobiliser de manière critique les fondements de différentes disciplines de base (linguistique, sémiotique, sociologie, anthropologie, psychologie, ...) qui permettent de comprendre des situations de communication.

AAS1.3 Maîtriser et mobiliser de manière critique des principes de bases et des règles juridiques clefs qui guident les démarches dans le secteur de la communication et des médias dans une perspective interdisciplinaire.

AAS1.4 Maîtriser et mobiliser de manière critique les concepts et théories de base dans le domaine de la gestion, de l'économie et des sciences politiques.

AAS2. Maîtriser les méthodologies, leur cadre conceptuel et leurs outils, qui permettent de mettre en place des dispositifs d'analyse des processus de communication, les mobiliser de manière pertinente pour réaliser une analyse critique et les confronter à des situations/problématiques de l'information et de la communication.

AAS2.1 Analyser les messages, les contenus et les discours réalisés dans tous types de médias, de genres et de supports physiques :

- en mobilisant les principes (concepts méthodologiques et paradigmes) du champ des sciences de l'information et de la communication,
- en appliquant la méthodologie de l'analyse du contenu et de la critique textuelle,
- en intégrant les théories et outils communicationnels appris dans les différentes disciplines de base,
- en analysant l'exactitude du message, ses capacités expressives et symboliques et/ou son efficacité communicative.

AAS2.2 Identifier, décrire et percevoir les relations entre les acteurs, les procédures de travail, les techniques et les outils qui participent à la production écrite, audiovisuelle et multimédia sur tout type de support. Ces relations sont de plusieurs types : socio-économiques, symboliques, politiques, etc.

AAS2.3 Mobiliser avec pertinence les techniques et les outils qui participent à la production écrite, audiovisuelle et multimédia sur tout type de support.

AAS2.4 Identifier les principes psychologiques de base mis en Œuvre dans les processus de communication et les mobiliser de manière pertinente en situations concrètes.

AAS2.5 Analyser les possibilités que des langages différents (texte parlé et écrit, les signes typographiques, les images fixes et animées, les dessins et le son) et des médias différents (graphiques, imprimés, de l'audio-visuel et multimédia) mettent à la disposition du créateur des messages.

AAS2.6 Transférer à d'autres secteurs, spécialisés ou non, la capacité de lire de manière critique les discours médiatisés.

AAS3. Appréhender les grands domaines de l'information et de la communication (journalisme, communication d'organisation, entreprises et institutions, les médias, l'art, la culture, l'éducation) et analyser des problématiques de communication spécifiques à ces grands domaines.

AAS3.1 Définir et identifier les structures, les fonctions et les processus dans lequel les médias de masse et les industries culturelles jouent un rôle.

AAS3.2 Dans le domaine de la communication d'organisation : identifier et analyser les phénomènes et processus de communication dans leur lien avec les notions d'organisation et d'action organisée et en regard des différentes formes et stratégies de communication d'organisation.

AAS3.3 Dans le domaine du journalisme et de la presse : faire preuve d'une connaissance de leur histoire ; appréhender leurs dimensions sociale, économique, politique et symbolique ; identifier et analyser différents types de récits et de productions journalistiques (belges et internationaux).

AAS3.4 Dans le domaine de la communication culturelle et socio-éducative : analyser l'impact qu'exerce un système médiatique sur les représentations et comportements sociaux et appréhender les fonctions professionnelles de diagnostic, formalisation, conception et évaluation.

AAS3.5 Dans le domaine de la communication institutionnelle et en entreprise : identifier et décrire les principes de base de la communication institutionnelle et d'entreprise ainsi que des relations publiques.

AAS3.6 Dans le domaine de la communication en art et culture : comprendre les liens qui relient l'art, la culture et la société selon des perspectives disciplinaires et théoriques différentes en privilégiant les axes de la médiation et les professions du secteur.

AAS4. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences de l'information et de la communication, et les mettre en Œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS4.1 Faire preuve d'une connaissance approfondie des bases épistémologiques en sciences sociales.

AAS4.2 Appliquer l'analyse et les techniques de recherche des sciences sociales et humaines à la réalité sociale et culturelle et ses manifestations au travers de l'opinion publique.

AAS4.3 Maîtriser une variété de méthodes d'analyse qualitatives et quantitatives dans le champ des sciences de l'information et de la communication, et les mobiliser de manière rigoureuse (dans une démarche appliquée).

AAS4.4 Maîtriser une variété de méthodes et techniques de recherche centrées sur les différentes approches des productions, des usages, des pratiques, des effets et des processus de communication.

AAS4.5 Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages et revues scientifiques) dans le domaine des sciences de l'information et de la communication.

AAS4.6 Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos de phénomènes sociaux et humains.

AAS5. Développer des compétences communicationnelles, techniques et professionnelles spécifiques.

AAS5.1 Montrer une maîtrise de base dans l'écriture communicationnelle : connaître et se positionner devant les diverses formes d'écriture et mobiliser les diverses démarches d'écriture en ayant intégré leurs exigences avec un regard critique.

AAS5.2 Communiquer dans deux langues étrangères, en ayant une bonne maîtrise des différents registres relatifs aux sciences de l'information et de la communication.

AAS5.3 Faire preuve de créativité dans la mise en Œuvre personnelle de pratiques d'expression.

AAS5.4 Utiliser les technologies numériques et multimédias pour systématiser les sources d'information et des documents, créer des messages de communication multimédia et analyser les effets sociaux découlant de l'utilisation de ces technologies.

AAS5.5 Maîtriser les concepts de base d'une approche pragmatique de la communication interpersonnelle et les convoquer dans des contextes particuliers.

AAS6. Questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse, critique et ouverte la place et les contributions de la communication organisationnelle, des médias et des technologies de la communication en regard de défis et dilemmes de la société contemporaine, afin d'élaborer une prise de position personnelle et de pouvoir s'engager en tant que citoyen actif responsable.

AAS6.1 Analyser la fonction sociale et historique de l'industrie des médias et des technologies de la communication et de leurs produits, ainsi que leur capacité à construire une réalité médiatisée.

AAS6.2 Analyser, en mobilisant les outils pertinents, de manière rigoureuse, critique et ouverte de grandes questions de l'actualité de la communication/médiatique.

AAS6.3 Evaluer l'impact culturel et social du discours médiatisé.

AAS6.4 Rechercher, identifier et sélectionner de manière critique l'information pour développer des contenus sur les défis et les dilemmes de la société contemporaine.

AAS6.5 Evaluer le traitement des médias concernant les défis et les dilemmes de la société contemporaine en analysant particulièrement la rigueur dans le traitement des données et l'engagement dans la construction d'une société juste.

AAS6.6 S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos de la place et des contributions de la communication organisationnelle, des médias et des technologies de la communication en regard de défis et dilemmes de la société contemporaine et élaborer une prise de position personnelle argumentée.

AAS6.7 Construire et concrétiser un projet collectif depuis l'élaboration du plan d'action jusqu'à l'évaluation.

---

x • 30 crédits de langues.

Le programme propose en 3e bloc annuel un stage en contexte professionnel.

Le programme du premier bloc annuel (60 crédits) est identique à celui du premier bloc annuel du bachelier en sciences politiques et du bachelier en sciences humaines et sociales.

## COMM1BA Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2 3

#### o Tronc commun

#### o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales

○ MCOMU1101	Information et communication	Lara Van Dievoet (supplée Jerry Jacques)	[FR] [q1] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ MSHUM1114	Philosophie	Stanislas Deprez	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ MSHUM1115	Psychologie	Matthias De Wilde	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ MSHUM1116	Sociologie	Géraldine André	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ MSHUM1117	Anthropologie des mutations contemporaines	Jean-frédéria 23.332001	1 lru u u u u 61ria 23.			





				Bloc annuel		
				1	2	3
○ MCOMU1213	Médias et cultures	Sébastien Fevry	PR [q2] [30h+10h] [5 Crédits]		x	
○ MCOMU1302	Séminaire de recherche appliqué en communication	Sophie Del Fa	PR [q2] [30h+10h] [5 Crédits]			x
○ MCOMU1303	Médiation culturelle	Xavier Canonne Jean-Luc Depotte Philippe Scieur	PR [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]			x
○ MCOMU1312	Ethique de la communication : controverse et argumentation	Patrice De La Broise (supplée Andrea Catellani) Philippe Scieur	PR [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits]			x
○ MCOMU1313	Cultures et usages du numérique	Grégoire Lits Sandrine Roginsky	PR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x

### ○ Ouvertures disciplinaires

L'étudiant-e choisit une des deux ouvertures disciplinaires ci-dessous.

#### ✂ Sciences politiques

○ MSPOL1201	Système politique européen	Vincent Dujardin Jean le Hardy de Beaulieu	PR [q2] [30h] [5 Crédits]			x
○ MSPOL1203	Politique internationale	Stephane Baele	PR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			



## o Tronc commun

### o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales

o MCOMU1101	Information et communication	Lara Van Dievoet (supplée Jerry Jacques)	FB [q1] [30h] +10h] [5 Crédits]
o MSHUM1114	Philosophie	Stanislas Deprez	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
o MSHUM1115	Psychologie	Matthias De Wilde	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
o MSHUM1116	Sociologie	Géraldine André	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
o MSHUM1117	Anthropologie des mutations contemporaines	Jean-frédéric de Hasque (supplée Olivier Servais)	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
o MSPOL1101	Economie	Jean-François Husson	FB [q2] [30h] +10h] [5 Crédits]
o MSPOL1102	Science politique	Benjamin Biard (supplée Nathalie Schiffino-Leclercq)	FB [q1] [30h] +10h] [5 Crédits]

### o Droit

o MDROH1103	Fondements du droit	Jean le Hardy de Beaulieu	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
-------------	---------------------	------------------------------	---------------------------------

### o Méthodes

o MMETH1101	Epistémologie	Joanne Jójczyk	FB [q1+q2] [30h] +30h] [5 Crédits]
-------------	---------------	----------------	--

### o Veille critique de l'actualité

o MMETH1102	Séminaire d'actualité 1	Jean-Luc Depotte	FB [q1+q2] [15h] +20h] [5 Crédits]
-------------	-------------------------	------------------	--

### o Langues

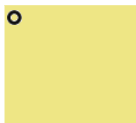
o MANGL1120	Anglais 1	Erika Copriau Bruno Michiels Guy Monfort (coord.) Daniel Schoemans	EN [q1+q2] [30h] +30h] [5 Crédits]
-------------	-----------	---	--

### o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier

#### ⌘ Néerlandais

o







**COMM1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Tronc commun****o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales**

○ MSHUM1301	<a href="#">Questions de sciences religieuses</a>	Stanislas Depez	[FR] [q1] [15h] [2] Crédits
-------------	---	-----------------	-----------------------------------

**o Méthodes**

○ MMETH1301	<a href="#">Quantifier le monde d'aujourd'hui et de demain</a>	Bruno Schoumaker	[FR] [q1] [30h +30h] [5] Crédits
○ MMETH1302	<a href="#">Analyser les mondes numériques</a>	François Lambotte Joël Matriche	[FR] [q2] [30h +30h] [5] Crédits

**o Pratique professionnelle**

○ MMETH1303	<a href="#">Pratique professionnelle</a>	Nathalie Schiffino- Leclercq Philippe Scieur	[FR] [q1+q2] [30h +30h] [3] Crédits
-------------	--	--	---

**o Langues**

○ MANG1339	<a href="#">Anglais 3</a> ■	Jessica Degroote (coord.) Quentin Zèques	[EN] [q1+q2] [0h +45h] [5] Crédits
------------	-----------------------------	--	--

Crédits]



## COMM1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études se



- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles

## PÉDAGOGIE

---

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles rencontres... Pour faciliter cette transition à l'UCLouvain FUCaM Mons, l'appui pédagogique propose une série de dispositifs à destination des étudiant-es **avant la rentrée, pendant l'année et après l'année académique** ; ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Avant la rentrée, les étudiant-es sont invité-es à participer aux **cours préparatoires** afin de se familiariser avec l'université, les enseignant-es, les autres étudiant-es ainsi que tous les membres de la communauté universitaire. Ces cours sont aussi un bon moyen pour s'exercer à la prise de notes et faire un premier point sur sa méthode de travail ou encore remettre à jour ses connaissances

- [Master \[120\] en transitions et innovations sociales](#)

L'ouverture disciplinaire en science politique (15 ECTS) offre une assise solide qui donne un accès sur dossier aux programmes suivants :

- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales \(Mons\)](#)
- [Master \[120\] en administration publique \(Mons\)](#)
- [Master \[120\] en administration publique \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en anthropologie](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en sociologie](#)

**Autres formations accessibles au terme du programme**